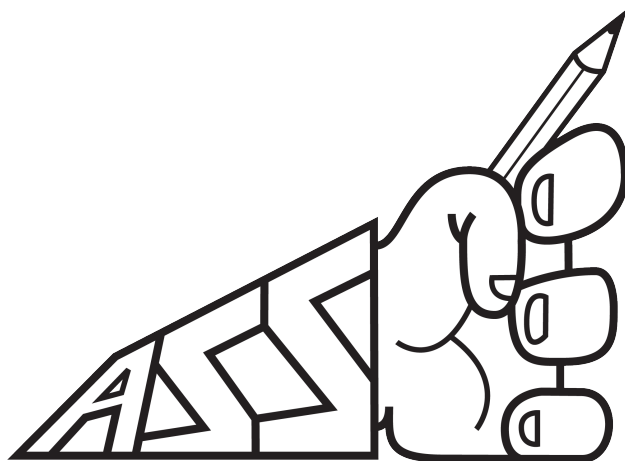


Conseil de Coordination

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Le 22 novembre 2006
Collège Lionel-Groulx**

Table des matières

Ordre du jour _____ page 2

Procès-verbal _____ page 3

Suivi des mandats _____ page 12

Propositions _____ page 15

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Suivi des mandats

2.1 Journal

2.2 Formation

2.3 Femmes

2.4 Information

2.5 Recherche et réflexion

2.6 Relations internationales

2.7 Affaires académiques et pédagogiques

2.8 Comités ad hoc

2.9 Conseil exécutif

2.10 Autres

3.0 Pédagogie

4.0 Plan d'action

4.1 Action directe de sensibilisation

4.2 Pétition

4.3 Rassemblement Coalition-cégeps

5.0 Finances et fonds des arrêté-e-s

6.0 Prochain Congrès

7.0 Prochain Conseil de Coordination

8.0 Varia

9.0 Levée

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination Tenu le 31 octobre 2006 à l'Université du Québec à Montréal

Présences :

Nom	Instance	Délégué-e	Observateur Observatrice
Alex Desrochers	Conseil exécutif	√	
Louis-David Lalancette-Renaud	Conseil exécutif	√	
Julie Descheneaux	Conseil exécutif	√	
Fanny Theurillat-Cloutier	Comité recherche et réflexion	√	
Guillaume Manningham	Comité journal	√	
Lizanne Guay	Comité femmes	√	
Geneviève Paquette	CRAALL	√	
Philippe Gauvin	Comité formation	√	
Marc-André Faucher	CRAM	√	
Guillaume Fortin	CRAM	√	
Jean-Christophe Gascon	Comité information	√	
Aurélie Paquet	Animation		√

0.0 Ouverture à 19h30

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Aurélie Paquet à l'animation et Julie Descheneaux au secrétariat.

Proposée par le Comité recherche et réflexion
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture
1.0 Procédures
1.1 Praesidium

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
 - 2.0 Tour de table
 - 3.0 Suivi des mandats
 - 3.1 Journal
 - 3.2 Formation
 - 3.3 Femmes
 - 3.4 Information
 - 3.5 Recherche et réflexion
 - 3.6 Relations internationales
 - 3.7 Affaires académiques et pédagogiques
 - 3.8 Comités ad hoc
 - 3.9 Conseil exécutif
 - 3.10 Conseils régionaux
 - 3.11 Autres
 - 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Échéanciers
 - 4.2 Organisation
 - 4.3 Matériel d'information
 - 5.0 Finances
 - 6.0 Outils de travail
 - 6.1 Forum interne
 - 6.2 Rapports hebdomadaires
 - 7.0 Prochain CoCo
 - 8.0 Varia
 - 9.0 Levée
- Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du 13 septembre 2006.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAALL
Adoptée à l'unanimité

2.0 Tour de table

3.0 Suivi des mandats

3.1 Journal

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur le tirage de l'*Ultimatum*.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

3.1.1 De revoir le tirage de l'*Ultimatum* à 5 000 exemplaires considérant les circonstances

extraordinaires.

Proposée par le Comité journal
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

3.2 Formation

3.2.1 Que le Comité information, en collaboration avec le Comité formation, organise une journée de formation sur la production du matériel d'information à la session d'hiver 2007.

Proposée par le Comité information
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

3.2.2 Que le camp de formation de l'hiver 2007 ait lieu à Joliette ou Saint-Jean-sur-Richelieu.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

3.2.3 Que l'horaire du camp de formation de l'hiver 2007 s'appuie sur la formule suivante :

Horaire	Samedi	Horaire	Dimanche
Début des ateliers à 9h	Droit au chômage ABC d'une occupation	Début des ateliers à 10h	Histoire du mouvement étudiant
Vers 12h	Dîner	Vers 12h	Dîner
Après-midi	Atelier femmes	Après-midi	Gratuité scolaire
Vers 17h	Souper		
Soirée	Projection d'un film (à déterminer) puis d'une discussion après souper puis tenue d'autres projections en même temps que la traditionnelle bière du samedi soir.		

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le CRAM

3.2.3.1 Que l'on privilégie un atelier « ABC de la négociation » au lieu de « ABC d'une occupation » le samedi matin.

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par le CRAALL

Vote :

Pour : 5

Contre : 1

Abstention : 0

Adopté à la majorité

3.2.3.2 Que l'atelier « ABC d'une occupation » soit intégré au camp de formation le samedi soir.

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par le CRAALL

Vote :

Pour : 3

Contre : 3

Abstention : 2

Proposition spéciale : La reprise du vote sur l'amendement 3.2.3.2.

Proposée par le CRAM

Appuyée par le Comité formation

Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 3.2.3.2 :

Vote :

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 0

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 3.2.3, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

3.2.4 Que l'on intègre le document sur le chômage dans le cahier du camp de formation, au coût de 5 \$ l'unité et que l'on en tienne compte dans les coûts de formation.

Proposée par le Comité formation

Appuyée par le Comité journal

Adoptée à l'unanimité

3.2.5 D'adopter la liste des ateliers pouvant être donnés par l'ASSÉ (voir ci-dessous). Qu'en ce sens, le Secrétaire à l'information et le Comité information, en collaboration avec le Comité formation, élaborent un dépliant sous la forme d'un menu de livraison de restaurant présentant les ateliers offerts, leur durée et la disponibilité des documents de support.

Liste des ateliers (version courte : 1h à 2h)

- Praesidium
- Chartes
- ABC d'une association étudiante
- ABC de la négociation
- Syndicalisme étudiant de combat
- Qu'est-ce que l'ASSÉ
- Mobilisation
- Manifestations et actions
- ABC d'une occupation
- Sécurité en milieu militant
- Histoire des grèves étudiantes
- Histoire des organisations étudiantes nationales
- Introduction au féminisme
- Condition socio-économique des femmes
- Gratuité scolaire
- Aide financière aux études
- Financement de l'éducation
- Le privé en éducation
- Production de matériel d'information/montage
- Syndicalisme au Québec

- Mondialisation
- Palestine/Moyen-Orient

Liste des ateliers (version longue : 2h à 4h)

- ABC d'une association
- Histoire du mouvement étudiant
- Femmes
- Gratuité scolaire
- Financement de l'éducation
- Syndicalisme de combat
- Production de matériel d'information/montage (atelier pratique)
- Mondialisation
- Privé dans l'éducation

Proposée par le Comité formation

Appuyée par le Comité femmes

Vote :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 10 minutes.

Proposée par le CRAM

Appuyée par le CRAALL

Adoptée à l'unanimité

3.3 Femmes

3.4 Information

3.4.1 Que les soumissions pour les autocollants *Sale pub sexiste* soient diffusées aux associations membres et aux Conseils régionaux. Qu'il soit, pour l'instant, privilégié de garder le budget du matériel d'information pour la présente campagne, y compris la campagne femmes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le Comité information

Adoptée à l'unanimité

3.5 Recherche et réflexion

3.5.1 Que le Comité recherche et réflexion privilégie le soutien au Comité ad hoc gratuité scolaire.

Proposée par le Comité formation

Appuyée par le CRAM

Vote :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

3.6 Relations internationales

3.7 Affaires académiques

3.8 Comités ad hoc

3.9 Conseil exécutif

3.10 Conseils régionaux

3.11 Autres

3.11.1 Que la section *Présentation / Qu'est-ce que l'ASSÉ* et *S'impliquer à l'ASSÉ* du site Internet soit modifiée.

Proposée par le CRAM
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

3.11.2 Que le Comité information, en collaboration avec le Secrétaire à l'information, procède à une modification des documents qui sont toujours pertinents et qui pourraient toujours être utilisés comme matériel d'information, soit :

- « Pamphlet ASSÉ » (sous le titre « Structure et fonctionnement de l'ASSÉ »)
(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/pamphlet%20ASS%C9.pdf)

- « Les Conseils Régionaux »
(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/Les%20Conseils%20r%E9gionaux.pdf)

- « S'impliquer à l'ASSÉ » (l'ancien organigramme)
(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/materiel_dinfo/tracts_feuillets/S'impliquer%20dans%20l'ASS%C9.pdf)

- « Qu'est-ce que l'ASSÉ » (sous le titre « La structure », ainsi que l'ancien organigramme)
(http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/recherches_analyses/Qu'est-ce%20que%20l'ASS%C9.pdf)

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le CRAM

3.11.1.1 De biffer « le Comité information, en collaboration avec le Secrétaire à l'information ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par le CRAALL
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.11.1, telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

4.0 Plan d'action

4.1 Échéanciers

4.2 Organisation

4.2.1 Que soit privilégiée la pétition suivante :

Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!

Le sous-financement du réseau d'éducation post-secondaire est particulièrement alarmant. Pour y pallier, on augmente les frais afférents, on parle de dégel de droits de scolarité et on permet aux entreprises privées de faire de l'éducation un produit marchandable.

Nous, étudiants et étudiantes, refusons que cette logique clientéliste s'immisce en éducation. Parce que l'éducation est un droit, nous devons collectivement nous assurer de son accessibilité et de sa

qualité. Pour ce faire, nous nous positionnons « *Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!* ».

Trois revendications prioritaires doivent dès maintenant être envisagées avec sérieux :

- La gratuité scolaire à tous les niveaux;
- L'amélioration des ressources et services en éducation post-secondaire dans une perspective d'éducation de qualité, libre de l'intervention du privé;
- La promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire, incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours, dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.

Advenant le cas où le gouvernement ne répondrait pas favorablement à cette demande d'ici le 27 novembre 2006, qu'il s'attende à ce que nous entreprenions une escalade des moyens de pression afin de faire entendre nos voix.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

4.2.2 Que le 30 novembre 2006 soit la date limite pour la remise des pétitions.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAALL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 5 minutes.

Proposée par le Comité information
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : La réouverture.

Proposée par le Comité formation
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

4.3 Matériel d'information

4.3.1 L'adoption du plan de production du matériel d'information (voir annexe).

Proposée par le Comité information
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

5.0 Finances

5.1 Attendu que l'AGECFXG paie déjà pour sa participation à un Conseil Régional à travers son membership de l'ASSÉ;

Attendu que l'ASSÉ est incapable d'offrir le « service » de Conseil Régional à l'AGECFXG;

Attendu l'existence d'un Conseil Régional indépendant à Québec;

Considérant que depuis plus d'un an ce conseil régional, constitué entièrement d'associations indépendantes, refuse de devenir un Conseil Régional de l'ASSÉ, sans pour autant être fermé à

collaborer avec l'ASSÉ ou ses Conseils Régionaux.

Le Conseil exécutif propose que 870,00 \$ pris sur le 25 % des « postes budgétaires coupés » aillent dans la ligne « Nouveau Conseil Régional » et que cette somme soit transférée au FRAEQ afin de payer le membership de l'AGECFXG au FRAEQ. Que la balance (94,10 \$) aille au fond de roulement.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAALL

Vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

5.2 Que l'on contacte l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) pour une recherche sur un portrait précis de l'état des lieux des frais de scolarité au niveau post-secondaire. Que les fonds alloués à cette recherche ne dépassent pas les sommes prévues par le Congrès, soit le 25 % du remboursement des assurances.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAALL

Adoptée à l'unanimité

5.3 Que les demandes pour le fonds des arrêté-e-s soient acceptées jusqu'au 10 décembre. Qu'elles comprennent le nom du requérant ou de la requérante, le nom, bureau ou organisme pour laquelle la demande est formulée ainsi que les détails de l'arrestation (lieux, jours, etc.).

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

5.4 Que le budget pour le CRAALL lui soit attribué considérant que ce dernier dépose son budget.

Proposée par le CRAALL

Appuyée par le CRAM

Adoptée à l'unanimité

6.0 Outils de travail

6.1 Que l'ensemble des Comités ait accès aux sections des autres Comités sur le forum interne.

Proposée par le Comité information

Appuyée par le Comité formation

Adoptée à l'unanimité

7.0 Prochain CoCo

7.1 Que le prochain CoCo se tienne le 22 novembre 2006 à Lionel-Groulx.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAAL

Adoptée à l'unanimité

8.0 Varia

9.0 Levée à 00h02

Proposée par le Comité formation

Appuyée par le Comité information

Adoptée à l'unanimité

Plan de production du matériel d'information pour l'année 2006-2007

31 octobre

- Autocollants pour la campagne : 1 autocollant par revendication de la campagne.
- Affiches :
 - 1 affiche générale sur la campagne en couleurs;
 - 1 affiche 17" x 22" avec une couleur pour chacune des revendications principales de la campagne avec un modèle imprimable noir et blanc pour les associations locales.
- T-Shirt.
- Présentation de l'ébauche du menu à la carte pour les formations.
- Production de macarons de l'ASSÉ

8 novembre

- Affiche et tract pour l'action directe de sensibilisation du 7 décembre 2006.

13 novembre

- Production finale des affiches en vue de la campagne.
- Production d'un dépliant sur les revendications de la campagne.

20 novembre

- Production d'un feuillet Questions/Réponses sur la gratuité scolaire en collaboration avec le comité ad hoc sur la gratuité scolaire.
- Production des autocollants pour la campagne.

10 décembre

- Production du menu à la carte pour les formations.

À clarifier

- Production d'une bande dessinée « dont vous êtes le héros » sur la campagne.
- Académique : Priorités des sujets : Sous-financement, ressources et services et, si possible, frais différenciés à l'université.
- Création d'un site Internet sur la campagne.
- Section femmes du site Internet.

Début de la session d'hiver

- Montage complété du guide de négociation.
- Production de matériel d'information annonçant le camp de formation.
- Production de matériel d'information annonçant la manifestation nationale du 29 mars 2007.

Après le Congrès d'hiver

- Production de T-Shirt de l'ASSÉ pour autofinancement (minimum 50).

Suivi des mandats

Journal

Qu'est-ce que l'ASSÉ ?

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Le droit à l'éducation

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental pour les membres de la société et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

En matière de frais de scolarité, la seule politique progressiste c'est sans équivoque la gratuité scolaire à tous les niveaux pour tous et toutes. Elle représente un objectif indispensable dans la lutte au régime discriminatoire de l'endettement étudiant, qui obstrue l'accès des personnes à faible revenu à l'enseignement supérieur, reproduisant les inégalités sociales.

Par ailleurs, pour que le système d'éducation permette l'épanouissement politique, social, économique et culturel de ses bénéficiaires, il ne peut être que public. Son financement doit donc être assuré par l'État. C'est ce qui motive l'ASSÉ à dénoncer la tendance des dernières années, encouragées par le recul du financement public, à la colonisation des institutions d'enseignement par les entreprises privées. Celles-ci doivent plutôt contribuer au financement des établissements scolaires par le biais des impôts et non par des investissements directs qui subordonnent les activités d'éducation aux étroites finalités de la production capitaliste. Ainsi, il est impératif, afin d'avoir un enseignement de qualité, d'obtenir un réinvestissement massif de fonds publics.

Une stratégie efficace

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie c'est le syndicalisme étudiant de combat. Cela implique, dans un premier temps, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques.

À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats et de pratiques de la démocratie directe. Ainsi, l'assemblée générale est l'endroit par excellence pour ce faire. L'ASSÉ est favorable à l'idée de pousser cette démocratisation le plus loin possible, dans une perspective d'autogestion. En effet, ce sont les personnes qui sont le plus concernées par les décisions prises pour la gestion des établissements d'enseignement qui sont les plus aptes à prendre lesdites décisions. À savoir, les étudiantes, les étudiants et les travailleurs, travailleuses.

De plus, le syndicalisme de combat nous amène à démontrer notre solidarité avec les mouvements sociaux visant le mieux-être de la société. En effet, nous voulons non seulement

défendre les intérêts matériels qui nous concernent en tant qu'étudiants et étudiantes mais tout ce qui nous concerne en tant que membres entiers de la société. Cette solidarité entre les luttes sociales permet aussi la construction d'un rapport de force d'autant plus fort pour faire plier le gouvernement, ou les adversaires en cause, et ainsi obtenir les gains des différents groupes engagés dans la lutte.

D'autre part, puisqu'il est impossible de s'en remettre à la bonne volonté des gouvernements et des administrations pour la sauvegarde du droit à l'éducation, il faut miser sur la construction permanente d'un rapport de force, d'un contre-pouvoir. En ce sens, l'ASSÉ travaille sans relâche à l'information et la mobilisation massive et systématique du mouvement étudiant québécois.

Un rapport de force permet une négociation d'égal à égal dans les dossiers et les enjeux qui concernent la population étudiante québécoise et est d'autant plus nécessaire lorsque des décisions sont prises à l'encontre des intérêts des étudiantes et des étudiants.

L'ASSÉ ne s'oppose pas à toute négociation. Seulement, elle croit nécessaire que ce genre de processus ne soit entamé qu'une fois que la population étudiante est informée et mobilisée. En plus d'augmenter de façon significative les chances de succès d'un tel processus, cela assure un contrôle démocratique par les Assemblées Générales.

Une tradition syndicale

Plusieurs organisations ont existé au fil de l'histoire du mouvement étudiant québécois. La plupart d'entre elles, celles qui ont le plus influencé société et notre système d'éducation, ont été celles qui, tout comme l'ASSÉ présentement, se sont réclamées du syndicalisme de combat. L'UGEQ (**Union Générale des Étudiants du Québec, 1964-1968**), l'ANEEQ (**Association Nationale des Étudiantes et des Étudiants du Québec, 1975-1993**) et le MDE (**Mouvement pour le Droit à l'Éducation 1995-2000**) ont été fondamentaux dans la défense du droit à l'éducation. Revendiquant la gratuité scolaire à toute occasion, elles ont participé sans équivoque à la construction d'un rapport de force qui a permis au mouvement étudiant de se faire écouter et l'ASSÉ se réclame de l'héritage de ces organisations.

L'ASSÉ, c'est ses membres !

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégué-e-s en Congrès ne deviennent pas automatiquement des résolutions que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'Assemblée générale ! Au contraire, l'ASSÉ encourage et aide les associations membres à tenir des Assemblées générales régulièrement afin de donner à celle-ci le dernier mot sur des revendications ou un plan d'action national.

En ce sens, l'ASSÉ est un outil très intéressant qui permet de soutenir une vie démocratique active dans les établissements membres. Pour que cette structure fonctionne efficacement, il est nécessaire que les membres de l'ASSÉ s'y impliquent, la prenne en charge.

Qu'est-ce que l'*Ultimatum*?

L'*Ultimatum* est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le Comité journal aidé par des collaborateurs et collaboratrices. Il est publié plusieurs fois par année et il est distribué par l'entremise des militants et des militantes d'associations étudiantes à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'action qui sont votés en Congrès par des délégué-e-s des associations membres.

L'*Ultimatum* se démarque des médias de masse en mettant de l'avant des positions claires et des buts précis sans se cacher derrière une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie que véhiculent les classes dominantes. L'*Ultimatum* dévoile l'envers de la médaille sur la question de l'éducation principalement, mais aussi sur d'autres enjeux sociaux en permettant la diffusion d'un point de vue progressiste.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force!

Recherche

Le conseil d'administration de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) s'est positionné en faveur de notre proposition. Nous attendons toujours la soumission officielle avec un détail des coûts et un plan de la recherche. Voilà tout de même, en attendant, un aperçu de notre entente.

La forme : Nous faisons appel à l'IRIS pour une recherche complète indépendante. Ils et elles feraient la recherche, l'analyse, la rédaction; ce serait donc une entière recherche assumée par l'IRIS.

Le but : On aurait une expertise socio-économique sur la gratuité scolaire. Nous pourrions ainsi nous permettre de remettre à l'ordre du jour le débat sur la gratuité scolaire, en particulier dans la sphère publique. La gratuité scolaire serait une alternative concrète, défendue par un institut de recherche.

Ce projet serait possiblement très complémentaire de la recherche du comité ad hoc gratuité scolaire. On pourrait également faire une sortie de presse conjointe.

Propositions

Praesidium

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination Shanie Morasse à l'animation et Aurélie Paquet au secrétariat.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination l'adoption de l'ordre du jour (page 2).

Suivi des mandats : Journal

1. Le Comité journal propose au Conseil de Coordination l'adoption du texte modifié *Qu'est-ce que l'ASSÉ?* (voir page 12)

2. Le Comité journal propose au Conseil de Coordination l'adoption du texte modifié *Qu'est-ce que l'Ultimatum?* (voir page 14)

Suivi des mandats : Formation

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination d'ajouter l'AGECFXG comme option d'association hôte pour le camp de formation d'hiver 2007.

Suivi des mandats : Information

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination qu'il y ait une journée « matériel d'information » d'envergure nationale le 25 février 2007.

Suivi des mandats : Conseil exécutif

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que Julie Descheneaux assume les tâches du poste de Secrétaire à la coordination au sein du Conseil exécutif et Alex Bourdon-Charest, les tâches du Secrétaire général du Conseil de Coordination et ce, jusqu'au Congrès d'hiver 2007 où les 2 présenteront leurs candidatures officielles pour les postes nommés.

2. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que le Conseil exécutif travaille un avis de motion afin de régler le vide, dans les Statuts et règlements, de la non-représentation du Conseil de Coordination au Congrès.

Plan d'action : Action directe de sensibilisation

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination d'entériner la décision suivante, qui a reçu le consentement des associations membres : Que l'action directe de sensibilisation du 7 décembre soit devancée au mercredi 6 décembre considérant que ledit 7 décembre est la journée de la guignolée des médias.

Prochain Congrès

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination d'adopter l'ordre du jour pour le Congrès d'hiver des 17 et 18 février 2007 qui suit :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Plénières
 - 3.1 Revendications
 - 3.2 Femmes
 - 3.3 Plan d'action
- 4.0 Délibérantes
 - 4.1 Revendications
 - 4.2 Femmes
 - 4.3 Plan d'action
- 5.0 Finances
 - 5.1 États financiers 2005-2006
 - 5.2 États des résultats 2006-2007
 - 5.3 Prévisions budgétaires 2006-2007
 - 5.4 Fonds d'entraide
- 6.0 Traitement des avis de motion
 - 6.1 Comité médias
 - 6.2 Autres
- 7.0 Dépôt des avis de motion
- 8.0 Varia
- 9.0 Levée

Prochain Conseil de Coordination

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que le prochain Conseil de Coordination soit le 20 décembre 2006 à Montréal.